



Rapport d'activités de la Fondation du Centre pédagogique de Malvilliers 2017



Sortie des éducateurs 09.2017

Le rapport annuel 2017 concernant la Fondation du Centre pédagogique de Malvilliers se trouve sur le site : www.cpmalvilliers.ch.

"L'éducation n'est, en somme, que l'art de révéler à l'être humain le sens intime qui doit gouverner ses actes, préparer l'emploi de ses énergies et lui communiquer le goût et la force de vivre pleinement."

Henry Bordeaux

Du côté des collaboratrices et collaborateurs

Durant cette année, nous avons engagé:

- Mme Christelle Barbezat-Python, enseignante;
- Mme Mélissa Jacot, maîtresse socioprofessionnelle (MSP);
- Mme Lauriane Frederick, éducatrice sociale;
- Mme Claire-Lise Theuvenat, éducatrice sociale;
- Mme Cindy Hotz, secrétaire-comptable et
- M. Boris Bagaric, civiliste.

Cette année, nous avons fêté pour leurs années d'activité au sein du CPM...

- chez les enseignants : Mme Marylise Montandon-Debrot pour 20 ans et Mmes Danielle Jaquet et Sophie Rollier pour 10 ans;
- chez les logopédistes : Mme Sylvie Kuenzi-Richard pour 10 ans;
- Mme Catherine Vuillème, lingère, pour 10 ans et
- une mention particulière à Mme Françoise Jaquet pour 40 ans d'activité sous la double casquette d'enseignante et d'éducatrice.

Nous leur réitérons nos plus vifs remerciements pour leur engagement et tout le travail réalisé durant ces décennies.

*"Toutes les grandes personnes
ont d'abord été des enfants."*

Saint-Exupéry

Encore des bébés... Les cigognes ont eu du travail cette année et nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de:

- Jules, le 2 mai, fils Samuel Frochaux;
- Lisa Rose, le 8 mai, fille de Marie Bart;
- Louis, le 24 juin, fils de Sébastien Rollier
- Charlotte, le 4 octobre, fille de Manon Tschirren.

Félicitations aux heureux parents, aux 4 collaborateurs et leurs conjoints.

Nous leur souhaitons une magnifique vie de famille.

À fin juin, lors des traditionnelles cérémonies "de la rose", nous avons dit au revoir à 12 élèves du COPS et des classes intégrées qui nous quittaient pour entreprendre une formation professionnelle. Nous avons également profité de ce moment pour souhaiter bonne route et remercier Mmes Marie Bart et Adeline Studer, toutes deux éducatrices. De plus, nous ont quitté cette année, Mmes Véronique Schütz-Pitteloud, Laurence Ewald et Morgane Béguelin. Nous leur souhaitons des années heureuses, emplies d'activités diverses et de belles découvertes.

Sans oublier de rappeler qu'au mois de septembre, nous avons fêté le 20^{ème} anniversaire de l'UFAI du CPM où chacun a pu échanger et partager ses souvenirs dans une ambiance conviviale.

Rapport d'activités de l'école spécialisée

Du côté de la cellule A

Chaque année se vit intensément au CPM et la cellule A n'y fait pas exception. Alors que nos voisins de cellules s'attellent à mener à bien leurs propres projets, nous œuvrons aux nôtres. Un questionnement s'est précisé dans l'équipe en lien avec les projets individuels des élèves. Nous avons entamé un virage pour les repenser, pour raviver nos réflexions et nos actions. Le processus est en marche.

Au rythme de la semaine hors-cadre, des camps et de la vie quotidienne de l'école, l'équipe s'est mobilisée pour répondre au mieux et selon les possibilités aux besoins des élèves, sollicitant l'ensemble des lieux-ressources à disposition dans les différents secteurs du CPM. L'équipe qui entretient les bâtiments et les extérieurs a aussi accueilli une fois par semaine un élève intéressé par un métier manuel, l'aidant ainsi à se projeter dans une idée de futur professionnel.

Héraclite a dit "On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve." C'est notre ordinaire, et c'est la vie, tout simplement. Les évolutions des élèves ne se vivent pas d'année en année au rythme des rentrées scolaires. Elles s'imposent à nous quasiment au quotidien. Les adaptations sont sans cesse réévaluées en fonction de ce que les élèves nous disent ou nous montrent. Cela demande un effort constant d'adaptation, de souplesse, de créativité et de disponibilité. Régulièrement, nos limites sont testées, éprouvées, d'où la nécessité de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des secteurs, le thérapeutique notamment, et les divers acteurs concernés par une situation commune. Et parfois, nous avons à faire des choix qui ne sont pas les nôtres, comme le départ en cours de route d'une élève pour qui l'horizon CPM n'a plus fait partie de son projet.

La vie d'une cellule, c'est comme une aventure dans laquelle surviennent des imprévus. Une sorte de voyage pour lequel, même préparé, équipé, l'on ne peut tout prévoir. C'est avec une citation de Marcel Proust que se termineront ces quelques lignes, pour dire toute l'importance du regard que l'on porte sur ce que l'on vit : "Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux."

Marta Gainon-Kacsoh, éducatrice principale

Du côté de la cellule B

Des mots pour le dire...

Vous avez dit "cellule" ?

C'est une question qui a déjà occupé quelques fois nos discussions... Comment nommer de façon moins connotée, ce que nous appelons aujourd'hui les "cellules". Au CPM, les cellules sont ce qui pourrait être assimilé à des "unités" en milieu hospitalier, à des "quartiers" en milieu carcéral, ou encore à des "secteurs" dans un laboratoire. C'est que le terme de "cellule" trouve deux définitions très différentes que nous nous trouvons soit dans une prison ou soit dans le monde de la biologie.

En s'intéressant de plus près à la cellule biologique, on apprend rapidement qu'elle est l'unité constitutive des organismes vivants. Ces cellules isolées ou groupées assurent des fonctions. En creusant, on découvre que les cellules communiquent entre elles et qu'elles sont également en mesure de s'adapter à leur environnement... pour leur survie !

En prenant en compte ces éléments, nous parlons déjà de ce que la cellule B a vécu durant l'année écoulée...

En août 2017, nos élèves les plus âgés étant passés au COPS, nous accueillons de nouveaux élèves très jeunes, et nous nous réorganisons en profondeur pour faire face aux nouvelles contingences. Du côté du personnel nous prenons congé durant cette année civile de Mmes Bart et Studer qui après plusieurs années de collaboration sont allées poursuivre leur chemin sous d'autres cieux. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour ce temps partager à collaborer. Nous accueillons dans l'équipe Mmes Frederick et Theuvenat. Nous les connaissions déjà, elles œuvraient de près ou de loin déjà auprès de nos élèves. Bienvenues à elles.

La cellule B ne fonctionne pas au nucléaire ou au charbon. L'énergie de la cellule B, c'est celle générée par une équipe qui se retrouve régulièrement au-delà des limites de ce pour quoi elle pourrait avoir l'impression d'avoir été programmée. Mais nous ne sommes pas une application qui fonctionne. Nous formons un organisme vivant accompagnant au quotidien des élèves avec des difficultés multiples et variées. Et pour certains de ceux qui nous sont confiés, c'est au quotidien qu'ils nous bousculent, et la cellule doit alors retrouver un nouvel équilibre. C'est ainsi qu'il en va de la marche... d'un déséquilibre à l'autre. Nous sommes en marche.

Olivier Blanchoud, éducateur principal

Du côté des classes intégrées à La Fontenelle, à Cernier

Toujours difficile de jongler dans la rédaction d'un rapport d'activité qui se doit d'être la vitrine d'une année civile alors que le secteur scolaire fonctionne sur deux demi-années civiles.

Au sein du cycle 3, la réforme de la filière unique est toujours d'actualité. Elle se termine pour la 10^e et entre dans la dernière phase pour la 11^e année à l'été 2017. Parallèlement, nous n'avons toujours pas pu répondre aux questions et résoudre les difficultés liées au principe de

la disparition des maîtres de classe et aux réelles répercussions dans le suivi et à la pertinence de l'intégration de nos élèves. C'est un sujet qui devient prioritaire et que nous devons aborder au sein de l'équipe et de la direction du Centre secondaire du Val-de-Ruz durant l'année 2018.

En juillet 2017, 5 élèves nous ont quittés pour aller au COPS/CPM, en formation professionnelle et un élève réorienté vers la Fondation des Perce-Neige. Mme Laurence Ewald, enseignante spécialisée, a mis fin à sa collaboration avec le CPM pour poursuivre sa carrière vers d'autres horizons.

A la rentrée scolaire en août 2017, nous avons accueilli Mme Christelle Barbezat-Python, enseignante, ainsi que 4 nouveaux élèves.

Voici l'effectif pour les deux classes intégrées:

15 élèves (8+7), dont 6 filles et 9 garçons dont les âges sont très variés et vont de 12 à 18 ans. 4 élèves habitent la Val-de-Ruz, 7 le bas du canton, 3 La Chaux-de-Fonds et 1 le Val-de-Travers. Entre 5 et 10 élèves mangent les lundis, mardis et jeudis au restaurant du Site d'Evologia et 8 les vendredis à l'atelier "cuisine", à Cernier.

11 élèves sont intégrés dans le cycle 3 en EPH (gymnastique et natation), AVI (dessin), AMT, AMB (activités créatrices) et EFA (économie familiale). De plus, Mme Anouck Marthaler, éducatrice, donne la gymnastique en co-enseignement avec une classe de 9^e. Ces différentes intégrations concernent 24 enseignants de La Fontenelle.

Durant le premier semestre de l'année 2017, les élèves des classes intégrées ont pu participer aux différentes activités organisées par le cycle 3 du CSVR (camp de ski, camp culturel, semaine polysportive, spectacles, course d'école, semaine verte, joutes sportives, bal de fin d'année et cérémonie de clôture pour les élèves partant...). C'est lors du deuxième semestre, début de l'année scolaire 17-18, que les intégrations aux activités sportives et culturelles nous ont posé des questionnements quant à l'adéquation du sens à donner à l'intégration sociale de nos élèves, cités au début de ce texte.

Un petit peu d'histoire...

En novembre 1997, il y a 20 ans, création d'un groupe de réflexion formé à l'époque de MM. Berger (président de la Commission scolaire de Cernier), Flückiger (enseignant à Cernier), Ducommun (inspecteur d'arrondissement / responsable de l'enseignement spécialisé / président du Conseil de fondation du CPM), Dapples (directeur du CPM), Grob (directeur adjoint du CPM) et Vuille (maître principal au CPM). Pour le CPM, l'objectif premier est de répondre aux demandes toujours plus importantes d'admissions. Les problèmes liés au phénomène d'intégration ne sont pas encore d'actualité et sont mis de côté momentanément. On envisage la création de cette classe dans un délai court : août 1998. La question qui se pose alors est: "Va-t-on vers une classe en dehors (base avancée – classe décentralisée) ou dans un collège du Val-de-Ruz (cohabitation – classe intégrée) ?

On connaît la suite des événements, en août 1998, ouverture d'une classe dans les bâtiments du site d'Evologia avec une enseignante spécialisée, Mme Blaser, et une éducatrice, Mme

Bernauer. La classe accueille 7 élèves venant de tout le canton de Neuchâtel. Une année après, en août 1999, déménagement de la classe dans le bâtiment du collège primaire de Cernier. On peut dès à présent parler "d'intégration". C'est en août 2007, 10 ans après, que deux classes intégrées du CPM ouvrent leur porte à La Fontenelle, Centre secondaire du Val-de-Ruz. La classe dans le collège primaire est fermée, l'âge des élèves n'étant plus en adéquation avec l'âge des élèves du niveau primaire.

Que de chemin parcouru depuis...



René Magritte, *Perspicacity*, 1936

*"Soyez le changement que vous
voulez voir dans le monde".*

Gandhi

Thierry Jaccard, directeur adjoint pédagogique

Du côté de la cellule du COPS

En guise de rapport d'activité, voici une présentation de l'un de nos outils pédagogiques que nous avons mis au point et qui se nomme "projet ORPER".

Jusqu'en 2014, le COPS utilisait la pédagogie systémique CAM pour établir les projets des jeunes.

Pour les raisons évoquées ci-dessous, nous avons fait table rase du passé et tenté de créer autre chose

- Le processus est trop lent et nous ne parvenons pas à établir un projet par jeune et par année.
- Les difficultés les plus criantes ne sont pas suffisamment mises en évidence et n'apparaissent dans le graphique que comme un point parmi tant d'autres.
- Les jeunes et les parents ne participent pas assez au projet et à son appropriation.

- Le projet est mis dans un dossier et parfois un peu trop oublié du fait des évènements quotidiens à gérer.
- Une grande partie de nos ressources disponibles sont utilisées à la conception du projet et il n'en reste que trop peu pour son suivi et son évaluation.

Voici les étapes et réflexions que nous avons menées

Premièrement:

De quel contexte devons-nous tenir compte pour construire un projet personnalisé avec les jeunes du COPS ?

Nous cherchons à être plus proactifs que réactifs (agir pour que..., à la place de réagir à....)

Nous faisons le pari que si le jeune se sent plus concerné et concerté dans son projet, il pourra mieux l'investir.

Le projet étant mieux exprimé, nous pourrions informer le jeune de son évolution, ceci en diminuant le côté moralisateur que personne n'apprécie.

Le projet devra être évolutif durant l'année ou les deux ans de passage du jeune.

L'Orientation Professionnelle AI, finance uniquement des projets "raisonnablement rentable". Il nous appartient d'orienter et d'accompagner les jeunes et leur famille en direction d'une formation qui va dans ce sens.

L'Office de l'Enseignement Spécialisé nous demande d'accompagner des jeunes avec des horizons et des besoins de plus en plus particuliers, d'où la nécessité d'établir des projets "sur mesure".

Les Centres de Formation ou les Unités de Formations AI, ont des attentes exigeantes, pour qui ne les connaît pas ou ne les a pas exercées.

Certains jeunes sont partie prenante et jouent le premier rôle de leur évolution.

D'autres cherchent la voie qui leur convient, mais leurs intentions ne sont pas toujours raisonnables. Le plaisir immédiat, la certitude qu'ailleurs cela ira mieux, le manque d'intérêt, de persévérance, le refus d'être aidé, rendent leurs chemins particuliers et difficiles.

Deuxièmement :

De qui, de quoi, avons-nous besoin pour construire un projet ?

- du jeune;
- des parents, avec leurs projections et leur accompagnement affectif;
- des intervenants proches du jeune et de leur vision éclairée de la situation actuelle.

Ensuite et/ou parallèlement :

- des compétences des spécialistes.

Troisièmement:

Ce qui ne se voit pas, mais dont nous avons tenu compte.

Pour certains, vu leur âge et la proximité du monde professionnel, les projets ont un lien direct avec l'orientation professionnelle.

D'autres, dont l'orientation n'est pas la première chose à faire évoluer, auront des projets personnels, d'où le nom, projet d'ORIENTATION et/ou PERSONNEL, raccourci à projet ORPER.

Avant le premier projet, nous prenons contact avec les parents pour leur signifier que nous désirons collaborer à la recherche de projet personnel qui soit le plus adapté et utile au futur proche de leur fille ou fils.

Ensuite, ils recevront un exemplaire du projet ORPER qu'ils pourront commenter, compléter ou négocier.

À ce stade, la confiance et le parler-vrai sont des éléments fédérateurs entre tous les interlocuteurs.

Au moment de la conception du projet, les intervenants se rencontrent pour faire un bilan succinct du jeune et évoquer les pistes d'évolutions probables. Puis le jeune est accueilli. Nous lui exprimons la vision que nous avons de lui à ce jour. Il est invité à s'exprimer sur ses attentes et ensemble, nous rédigeons son projet ORPER.

Une fois par semaine, en une heure et demie, un projet est établi. La semaine suivante, il est mis au propre et applicable. Dix à douze semaines plus tard, le projet est évalué et une suite est mise en place.

Quatrièmement:

Lancement des projets ORPER.

Dès lors, nous avons des projets, percutants, engageants, évolutifs et en lien direct avec le présent et l'avenir immédiat du jeune.

Un projet qui décrit parmi tous les objectifs bienveillants celui ou ceux qui sont à travailler prioritairement.

Et pourtant à ce stade il y a un gros risque que cela ne marche pas.

En effet, pour qu'un projet puisse se réaliser, il a besoin de place, d'attention et d'aménagement.

Cela semble une évidence et pourtant l'expérience a montré que l'on ne change pas en toute liberté. Les points suivants ont dû être soignés dans la transition vers cette nouvelle façon de faire.

- Affirmer que changement il y aura, et que les ressentis vont être entendus et travaillés.
- Accepter de travailler dans une cellule en mouvance où la stabilité des activités pédagogiques n'est pas un élément prioritaire.
- Se rendre compte que les ateliers ORPER vont avoir lieu à la place de ... et non pas en plus de...
- Garder à tout prix un travail d'équipe, alors que tous les intervenants ne vont pas animer un atelier ORPER.

- Inclure prioritairement les ateliers ORPER dans l'horaire des jeunes

Cinquièmement:

Les résultats obtenus.

- Aujourd'hui nous travaillons avec cinq ateliers ORPER et quatre formateurs.
- La passation des projets ORPER tient un bon rythme et nous arrivons presque à établir trois projets par année et par jeune.
- En matière d'orientation professionnelle, un travail nettement plus conséquent est effectué. Les jeunes organisent et expérimentent beaucoup plus de stages. L'autodétermination n'en est que plus compliquée, mais une fois qu'un choix est fait il est nettement plus solide que par le passé.
- Les projets personnels n'ont pas encore développé toute leur envergure
- Les intervenants du COPS sont satisfaits de ce nouvel outil et il semblerait que nous soyons quelque peu imités, ce qui est une belle satisfaction.
- La cohésion de l'équipe pluridisciplinaire se porte bien et je crois que chacun comprend son rôle et l'impact que nous avons tous sur le résultat final.
- Les jeunes acceptent ce nouvel outil qui favorise l'autodétermination et le droit à la parole. Idéalement chaque jeune doit savoir pourquoi il est au CPM et quels sont les projets spécifiques qu'il travaille dans les semaines à venir.
- Dans les situations les plus tendues et même s'il nous est impossible d'établir un projet, l'outil nous permet de communiquer avec le jeune, et notifier les désaccords qui nous séparent.
- La possibilité d'intervention des parents est encore à développer. Les objectifs ne sont pas atteints.

Sans révolutionner la pédagogie, l'équipe du COPS a développé un outil qui permet d'accompagner des jeunes différents, avec des difficultés et des ressources différentes. Il correspond aux valeurs de l'équipe actuelle. La direction du CPM nous a affranchis et encouragés dans la recherche d'un outil pédagogique auquel actuellement nous croyons.

Merci à elle !

José Gauchat, éducateur principal

Rapport d'activités de l'unité de formation

"Sept jeunes gens, dont deux jeunes filles, suivent depuis la rentrée scolaire une formation de base ou élémentaire dans les métiers de la terre, sur le Site de Cernier. Ils inaugurent la création d'une unité de formation AI du Centre pédagogique de Malvilliers."

C'est en ces termes que l'Express annonçait la naissance de l'UFAI-CPM dans son édition du 9 septembre 1997. Et le journaliste de relever les nombreuses collaborations à l'appui du projet.

De fait, c'est au travers d'un partenariat conventionné entre les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel, le Site de Cernier, l'Ecole Cantonale des Métiers de la Terre et de la Nature et le Centre Pédagogique de Malvilliers que l'UFAI-CPM est née il y a vingt ans.

Vingt ans, c'est l'âge moyen des apprentis que nous avons accompagnés en 2017. À peine le temps qu'il faut pour se construire adulte et responsable... Et c'est bien ce symbole de relative maturité, plutôt qu'un nombre d'années supposément méritoires, qui nous a incités à célébrer l'anniversaire, en toute humilité. À des festivités publiques, nous avons donc privilégié une formule retrouvailles des acteurs anciens et présents de l'UFAI-CPM, apprentis, formateurs des entreprises partenaires et employés. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les uns et les autres ont ainsi pu partager les souvenirs d'antan et le parcours de chacun depuis. L'occasion aussi d'un coup d'œil au rétroviseur pour visualiser l'itinéraire emprunté par une unité de formation vivante et sachant s'ajuster au contexte sociétal du moment.

Ainsi, certains virages ont dû être pris un peu serrés comme l'abandon de la production du jus de pommes, qui faisait la fierté de l'unité et de ses apprentis, mais ne permettait plus d'offrir à ces derniers une formation d'horticulteur adéquate aux attentes du marché de l'emploi, ni adaptées aux exigences de la formation professionnelle. Cependant, la plupart des transformations se sont jouées pas-à-pas, semestre après semestre. Si les sept jeunes de la première heure étaient tous engagés dans une formation élémentaire en horticulture, les fondateurs avaient d'emblée prévu l'élargissement aux autres métiers présents sur le Site de Cernier, ce qui eut tôt fait de se concrétiser. La palette des lieux de formation s'est ensuite élargie à d'autres employeurs institutionnels, à commencer par l'Ecole des Arts et Métiers du CPLN et ses métiers de la restauration, diversifiant du même coup la palette des professions et ouvrant les horizons au-delà de Cernier. Le développement des AFP s'est ensuite joué de pair avec l'accompagnement en entreprises privées, et dans d'autres métiers encore. C'est ainsi dans quinze professions différentes que se forment les trente apprentis de 2017, en filières de formation pratique INSOS, AFP ou CFC, et ceci auprès de vingt-trois employeurs partenaires différents.

Dans ce mouvement, l'accord originel quadripartite cède le pas dès 2013 à un partenariat conventionné en duo avec la seule Ville de Neuchâtel, par ses services des parcs et promenades et de la voirie, donnant naissance, entre autres collaborations étroites, à l'actuelle Equipe de Cernier des Parcs et Promenades (ECP). Depuis, c'est également en toute cordialité et en bonne intelligence que les partenaires historiques agissent encore en synergie. Ainsi, ce printemps 2017, les apprentis de l'ECP, ont créé puis entretenu la nouvelle collection d'annuelle de l'EMTN au bénéfice de tous sur le site d'Evologia.

Au final, ce qui n'a pas changé et nous guidera encore pour les années à venir, c'est la ferme conviction avec laquelle l'équipe de l'UFAI-CPM accompagne les apprentis au bénéfice de mesures AI dans leur formation professionnelle, quelle que soit la situation de handicap vécue face à l'apprentissage. Conviction qu'au-delà même de l'insertion professionnelle, qui reste, il va sans dire, l'objectif incontournable, cette étape supplémentaire de l'école de la vie contribue à ce que chacun d'eux trouve sa place dans notre société, une place juste et reconnue.

Jeanlouis Rouiller, responsable de l'UFAI

Pour terminer, signalons que nous tenons à jour le plus régulièrement possible les 2 sites de la Fondation:

www.cpmalvilliers.ch

www.ufai-cpm.ch

Gregory Tschopp, directeur
Thierry Jaccard, directeur adjoint pédagogique